16

UNIVERSITÉ DE PARIS

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

PALMARÈS

DES PRIX DÉCERNÉS A LA SUITE DES CONCOURS

DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1900-1901



MELUN
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE

1901



UNIVERSITÉ DE PARIS

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

PALMARÈS

DES PRIX DÉCERNÉS A LA SUITE DES CONCOURS

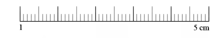
DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1900-1901



MELUN

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE

1901





ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS

ADMINISTRATION

MM. GUIGNARD, Directeur, Membre de l'Institut, ✠, ✿ I.
BOUCHARDAT, ✠, ✿ I, Assesseur.
E. MADOULÉ, Secrétaire, ✿ I.

PROFESSEURS

MM. JUNGFLEISCH, ✠, ✿ I	Chimie organique.
LE ROUX, O ✠, ✿ I	Physique.
BOUCHARDAT, ✠, ✿ I	Hydrologie et minéralogie.
PRUNIER, ✿ I	Pharmacie chimique.
GUIGNARD, Membre de l'Institut, ✠, ✿ I	Botanique générale.
VILLIERS-MORIAMÉ, ✿ I	Chimie analytique.
BOURQUELOT, ✿ I	Pharmacie galénique.
GAUTIER, ✿ I	Chimie minérale.
RADAIS, ✿ I	Cryptogamie.
BÉHAL, ✿ I	Toxicologie.
COUTIÈRE, chargé du cours	Zoologie.
PERROT, ✿ A., chargé du cours.	Matière médicale.

Professeurs honoraires : MM. BERTHELOT, Membre de l'Institut, G. C. ✠, ✿ I. ; MARCHAND, ✿ I.; RICHE, O ✠, ✿ I.; MOISSAN, Membre de l'Institut, C ✠, ✿ I.

AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM. BERTHELOT, ✿ A.
OUVRARD, ✿ I.
LEBEAU, ✿ I.
MOUREU, ✿ A.

MM. COUTIÈRE.
GRIMBERT, ✿ A.
PERROT, ✿ A.

CHEFS DES TRAVAUX PRATIQUES

MM. GUERBET	Chimie générale.
LEXTREIT, ✿ I	Chimie analytique.
GUÉRIN, ✿ A	Micrographie.
QUESNEVILLE, ✿ I	Physique.
LUTZ, ✿ A	Microbiologie.

Chef du Laboratoire des examens pratiques : M. CHASTAING, ✿ I.
Bibliothécaire : M. DORVEAUX, ✿ I.

L'Assemblée de l'École supérieure de Pharmacie de l'Université de Paris s'est réunie le 16 juillet 1901, dans la salle de ses séances, sous la présidence de M. Guignard, Directeur, à l'effet d'entendre la lecture et de procéder à la discussion des rapports présentés par les Jurys des divers concours qui ont eu lieu pour l'obtention des prix à décerner par l'École en 1901.

A la suite du compte rendu de ses opérations fait par chaque commission, l'Assemblée, délibérant sur les propositions qui lui étaient soumises, a arrêté la liste des lauréats des prix accordés par l'État, des prix de *Travaux pratiques* et des prix de *Fondation*.

Sa décision a été approuvée par décision ministérielle du 27 août 1901.

L'Assemblée avait, en outre, désigné M. Coutière, chargé de cours, pour présenter le rapport général annuel sur la tenue et les résultats des dits concours. Ce document a été lu et approuvé dans la réunion plénière du 14 novembre. L'Assemblée en a voté l'impression à la suite du Palmarès de 1901.

La remise des prix et médailles aux lauréats réunis a été faite, en séance privée, par M. Guignard, Directeur, assisté de M. Madoulé, Secrétaire de l'École, qui a proclamé les noms des étudiants désignés ci-après :

PALMARÈS

des prix décernés aux lauréats de l'École supérieure de Pharmacie à la suite des Concours de l'année scolaire 1900-1901.

PRIX DE L'ÉCOLE

PREMIÈRE ANNÉE

1er Prix (Médaille d'argent. — 30 francs de livres).

M. Villedieu (Georges-Édouard-Baptiste), né le 9 avril 1875, à Bourré (Loir-et-Cher).

2e Prix (Médaille de bronze. — 25 francs de livres).

M. Tiffeneau (Jules-César-Jean-Marie), né le 1er février 1875, à Mouy (Oise).

Citations honorables :

MM. Massat (Émile) ; Dupin (Nicolas) ; Schmitt (Léon).

DEUXIÈME ANNÉE

1er Prix (Médaille d'argent. — 75 francs de livres).

M. Michonneau (René-Marie-Alexandre), né le 9 février 1878, à Parthenay (Deux-Sèvres).

2e Prix (Médaille de bronze. — 25 francs de livres).

M. André (Émile-Régis), né le 3 mai 1877, au Puy (Haute-Loire).

TROISIÈME ANNÉE

1er Prix (Médaille d'or de 300 francs).

M. Lemeland (Pierre-Joseph-Victor), né le 17 avril 1877, à Évreux (Eure).

2e Prix (Médaille de bronze. — 25 francs de livres.)

Non décerné.

Citations honorables :

MM. Lefèvre (Gustave) ; Barbié (Louis).

PRIX DES TRAVAUX PRATIQUES

PREMIÈRE ANNÉE

CHIMIE GÉNÉRALE

Médailles d'argent :

M. Guély (Joannès-Émile-Alexandre), né le 15 décembre 1877, à Crémieu (Isère).

M. Tixier (Georges), né le 23 avril 1881, à Guéret (Creuse).

Citations honorables :

MM. Goret (Ernest) ; Lecoq (Louis) ; Piédallu (André).

DEUXIÈME ANNÉE

PHYSIQUE

Médailles d'argent :

M. Lacrotte (Joseph-Prosper-Victorin), né le 29 septembre 1878, à Aubenas (Ardèche).

M. Lenoble (Adrien-Julien-Fernand), né le 19 juillet 1878, à Usson (Vienne).

DEUXIÈME ET TROISIÈME ANNÉE

CHIMIE ANALYTIQUE

Médailles d'argent :

M. Lafaix (Léon-Marie-Pascal), né le 20 mai 1876, à Saint-Florent (Cher).

M. Cothereau (Alfred-Albert), né le 26 janvier 1878, à Vierzon (Cher).

Citations honorables :

MM. Proust (Raymond) ; Duteyeulle (Georges) ; Couronnet (Gaston).

MICROGRAPHIE

Médailles d'argent :

M. Lefèvre (Gustave-René), né le 28 décembre 1874, à Saint-Lô (Manche), déjà nommé.

M. Mahieu (Albert-Marie-Jacques), né le 31 août 1875, à Montmorency (Seine-et-Oise).

Citations honorables :

MM. Barbié (Louis), déjà nommé ; Brouant (René) ; Rossignol (Alfred) ; Mennechet (Albert).

PRIX DE FONDATION

Prix Menier (600 francs et une médaille d'argent).

M. Mennechet (Louis-Albert), né le 26 décembre 1877, à Saint-Richaumont (Aisne), déjà nommé.

Prix Laroze (500 francs).

Non décerné.

Prix Laillet (500 francs).

M. Lemeland (Pierre-Joseph-Victor), né le 17 avril 1877, à Évreux (Eure), déjà nommé.

Prix Lebeault (500 francs).

M. Thépénier (Alfred-Joseph), né le 6 décembre 1876, à Limanton (Nièvre).

Prix Desportes (558 francs).

M. Daniel (François-Marie, né le 16 août 1874, à Pleurtuit (Ille-et-Vilaine).

Prix Henri Buignet :

1er Prix (600 francs).

M. Lenoble (Adrien-Julien-Fernand), né le 19 juillet 1878, à Usson (Vienne), déjà nommé.

2e Prix (400 francs).

M. Rochu (Paulin-Charles-Émile), né le 3 février 1877, à Ivry-sur-Seine (Seine).

Prix Flon (565 francs).

Non décerné.

Prix Gobley (biennal, 2.000 francs).

M. Bougault (Joseph-Félix-Ernest), né le 4 janvier 1870, à Ligné (Loire-Inférieure), pharmacien de 1re classe.

Rapport de M. Coutière,

AGRÉGÉ, CHARGÉ DE COURS,

SUR LES CONCOURS DES PRIX POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1900-1901.

Messieurs,

Je dois tout d'abord remercier l'Assemblée de l'honneur qu'elle m'a fait en me confiant le rapport sur les concours des prix pour l'année scolaire 1900-1901. C'est un honneur qui ne va point sans quelque mélange, car il oblige à constater que les concours successifs se ressemblent trop par leurs côtés fâcheux. C'est ainsi que, cette année encore, les concours pour les prix de l'École ont été satisfaisants, sans plus, de même que ceux de la plupart des prix de fondation. Les prix Laroze et Flon n'ont pu être décernés.

Il s'est produit, à vrai dire, une augmentation sensible dans le nombre et la qualité des concurrents aux prix de travaux pratiques de 1re et de 3e année et les concours de certains prix de fondation, prix Desportes et surtout prix Gobley, ont été particulièrement brillants. Si donc une impression décisive de relèvement ne se dégage pas encore de ces concours, on y trouve cependant une indication des plus encourageantes.

Voici les résultats pour les divers prix :

PRIX DE L'ÉCOLE

PREMIÈRE ANNÉE

Sur neuf canditats inscrits, cinq seulement se sont présentés et ont pris part à toutes les épreuves qui étaient les suivantes :

1° Épreuve écrite.

1° Physique : *De l'Hygrométrie.* (max. 45 p.)
2° Chimie minérale : *Le Chrome et ses composés.* (max. 45 p.)
3° Botanique : *Le Fruit.* (max. 45 p.)

2° Épreuve orale.

Dissertation de 10 minutes sur :
Structure et fonctionnement du poumon. (max. 15 p.)

3° Épreuve pratique.

1° Analyse qualitative d'un mélange renfermant:

Perchlorure de fer, Bromure de calcium, Chlorure de magnésium. (max. 20 p.)

2° Reconnaissance de 20 plantes fraîches, 10 animaux, 10 minéraux. (max. 20 p.)

Le Jury accorde:

Le *premier prix* à M. Villedieu, avec 71 points 75 sur un maximum de 100.

Le *second prix* à M. Tiffeneau, avec 66 points 25.

Et des *mentions honorables* à MM. Massat, Dupin, Schmitt, avec 49 points 50, 40 points 75, 39 points 25, respectivement.

DEUXIÈME ANNÉE

Quatre candidats étaient inscrits, trois se sont présentés, et deux seulement ont subi toutes les épreuves.

1° Épreuve écrite.

1° Chimie organique : *Des Phénols diatomiques et de leurs dérivés.* (max. 45 p.)

2° PHARMACIE CHIMIQUE ET CRYPTOGAMIE : *Fermentation ammoniacale de l'Urée.* (max. 45 p.)

2° Épreuve orale.

1° *Dissertation sur les Glycols.* (max. 15 p.)

2° *Reconnaissance de 10 médicaments.* (max. 20 p.)

3° Épreuve pratique.

1° *Dosage d'Iode.* (max. 20 p.)

2° *Analyse qualitative d'une solution de sublimé dans l'Iodure de potassium.* (max. 20 p.)

Le concours a été satisfaisant, et le Jury propose d'accorder :

Le *premier prix* à M. MICHONNEAU, avec 68 points 5 sur un maximum de 100.

Le *second prix* à M. ANDRÉ, avec 63 points.

TROISIÈME ANNÉE

Trois candidats ont pris part à toutes les épreuves.

1° Épreuve écrite.

1° CHIMIE ANALYTIQUE : *Énumérer les différents groupes de matières albuminoïdes que l'on peut rencontrer dans les analyses médicales. Caractères distinctifs.* (max. 45 p.)

2° PHARMACIE : *Cire et graisse de laine, leur emploi en pharmacie.* (max. 45 p.)

3° MATIÈRE MÉDICALE : *Cacaos et Kolas.* (max. 45 p.)

2° Épreuve orale.

Dissertation sur :

1° *Le Chloroforme.* (max. 15 p.)

2° *Reconnaissance de matière médicale.* (max. 20 p.)

3° Épreuve pratique.

A — Physique : 1° *Détermination du point de fusion d'une substance cristallisée.* (max. 20 p.)

2° *Mesure de l'angle d'un cristal.* (max. 20 p.)

B. — Matière médicale : *Histologie et détermination d'une racine de Belladone.* (max. 25 p.)

Le Jury propose d'accorder :

Le *premier prix* à M. Lemeland, avec 144 points sur un maximum de 200, soit 72 pour 100.

Mais en raison de l'insuffisance de certaines épreuves des deux autres candidats, MM. Lefèvre (132 points), et Barbié (130 points), le Jury croit devoir ne leur accorder que deux *mentions honorables*. Par suite, le second prix n'est pas décerné.

PRIX DE FONDATION

Prix Menier

Un seul candidat, M. Mennechet, a déposé un mémoire sur le sujet proposé :

Étude botanique des plantes usitées comme ténifuges.

Le mémoire de M. Mennechet est remarquable par la claire exposition du sujet. En même temps qu'une bonne mise au point des connaissances actuelles sur les plantes téniafuges les mieux connues, ce travail renferme un certain nombre de recherches personnelles qui ont attiré l'attention du Jury. Telle est en particulier l'étude morphologique et histologique des fruits de différents *Myrsine*. Quatorze planches coloriées, pour la plupart originales, accompagnent ce consciencieux mémoire.

Le Jury propose donc d'accorder le *prix Menier* à M. Mennechet, en lui exprimant toute sa satisfaction pour la partie originale de son travail.

Prix Laroze

Deux mémoires ont été présentés pour le prix Laroze, l'un par M. Jouve, l'autre par M. Mansier.

Le premier a pour titre : *Sur l'analyse de quelques produits sidérurgiques*. Il est surtout un exposé des méthodes nouvelles pour l'analyse des ferrosiliciums. La partie originale ne comporte guère que la description d'un appareil destiné à évaluer la teneur en silicium de ces produits, en se basant sur la détermination de leurs propriétés magnétiques, et un court exposé d'un dosage électrolytique du fer et du silicium, sans aucun résultat numérique.

M. Mansier a étudié trois sujets entièrement distincts :

1° *Essai de l'Alcool camphré.*

2° *Le papier à filtrer cause d'erreur en analyse.*

3° *Essai de la Pommade mercurielle.*

Bien que ces mémoires et particulièrement le second renferment quelques observations intéressantes, le Jury estime qu'ils ne possèdent pas la précision et la méthode qu'il a le devoir d'exiger pour l'attribution du prix Laroze, et il propose de ne pas décerner ce prix pour l'année 1901.

Il le regrette d'autant plus que M. Mansier, l'un des trop rares pharmaciens ayant su concilier le goût des recherches avec la bonne tenue de l'officine, a déjà présenté pour le prix Gobley, en 1899, un mémoire intéressant.

Prix Gobley (biennal).

Quatre candidats ont pris part au concours; un seul, M. Sommelet, a traité la question proposée par l'École : *Étude d'un Alcaloïde employé en pharmacie,* en un mémoire sur : *la Cocaïne et sa constitution.* C'est un travail de bibliographie fort consciencieux, exposant en détail les belles recherches faites récemment par M. Willstätter sur la constitution et l'étroite parenté de l'Atropine et de la Cocaïne.

M. Fosse présente une série de courts mémoires se rapportant presque tous aux *composés naphtoliques*. Outre les nombreux faits nouveaux qu'il apporte, l'auteur a le mérite de montrer un rare esprit critique en redressant chemin faisant plusieurs erreurs qui depuis plus de quinze ans avaient force de loi dans la littérature chimique. C'est une qualité des plus heureuses, surtout en des premières recherches, et celles-ci auront certainement une suite nombreuse.

Le mémoire de M. Dumesnil a pour titre : *Sur une méthode de détermination de la densité des corps solides applicable à l'étude des précipités*. Cette méthode repose sur un principe entièrement nouveau, très simple, très élégant et très précis. Portant sur la détermination d'une constante physique de première importance, s'adressant à un ordre de substances mal étudiées encore au point de vue de leurs variations multiples, suivant les circonstances de formation, la méthode de M. Dumesnil comportera sûrement d'utiles applications.

Enfin, le mémoire de M. Bougault est intitulé : *Sur quelques produits d'oxydation de l'Anéthol et des corps analogues à chaîne latérale propénylique*. L'importance, l'originalité et la netteté des réactions découvertes par l'auteur mettent indiscutablement ses recherches au-dessus de celles des autres concurrents, pourtant si méritoires et si dignes d'attention. Le Jury décide, en conséquence, d'attribuer le prix Gobley à M. Bougault, mais il regrette vivement de ne pouvoir accorder aux autres concurrents, dont chacun des mémoires eût mérité le prix, que de platoniques félicitations.

Prix Flon

Il est regrettable qu'après l'exposé du brillant concours qui précède, il faille constater l'absence de tout candidat au concours du prix Flon, qui devait être décerné pour la première fois.

Le sujet choisi par l'École était le suivant : *Méthode nouvelle et avantageuse de production des composés chimiques usités comme médicaments.*

Il faut espérer que ce prix annuel saura susciter à l'avenir des concurrents, en raison de son importance, mais il est encore presque inconnu en dehors de l'École, et parmi les candidats éventuels qui en ont eu connaissance, quelques-uns, en possession d'une méthode nouvelle répondant à la question posée, n'ont-ils pas été arrêtés par l'obligation de faire connaître un procédé dont ils désirent garder le bénéfice ?

Prix Laillet

Trois candidats ont pris part à toutes les épreuves, MM. Aubray, Barbié, Lemeland.

Le sujet de la composition écrite était le suivant (max. 60 p.) :

Préparations mercurielles chimiques et galéniques, leurs essais.

L'épreuve orale consistait en une dissertation sur l'*Extrait de belladone*. (max. 20 p.)

L'épreuve de reconnaissance (max. 20 p.) portait sur 10 médicaments chimiques et 10 médicaments galéniques.

L'ensemble des résultats a été satisfaisant, mais la composition écrite et la dissertation de M. Lemeland, très ordonnées et très complètes, le placent nettement au premier rang.

Le Jury propose donc de décerner le prix Laillet à M. Lemeland.

Prix Lebeault

Deux candidats, MM. Barbié et Thépénier, ont pris part aux deux épreuves.

1° Épreuve écrite. (max. 60 p.)

Glandes annexes du tube digestif, structure et rôle physiologique.

2° *Reconnaissance de 20 animaux ou parties d'animaux.* (max. 40 p.)

Le Jury propose d'accorder le prix à M. Thépénier, qui a remis une composition écrite très satisfaisante, et obtenu 77 points sur 100.

Prix Desportes

Quatre concurrents, sur cinq inscrits, ont pris part aux différentes épreuves de ce concours, ce sont MM. Barbié, Daniel, Guénot et Maheu.

1° Épreuve écrite. (max. 100 p.)

Des Canaux sécréteurs et de leur répartition dans les végétaux.

2° Épreuve pratique.

1° *Étude anatomique d'une tige.* (max. 60 p.)

2° *Reconnaissance de 60 plantes fraîches.* (max. 40 p.)

Une troisième épreuve consiste dans l'appréciation des travaux des candidats pendant les travaux pratiques de Micrographie.

Le Jury s'est montré très satisfait de l'ensemble des épreuves et du nombre relativement élevé des concurrents, et il a décerné le prix Desportes à M. Daniel, avec 156 points sur 200, soit 78 p.100.

Prix Buignet

Trois candidats, MM. Lenoble, Marchadier, Rocher, ont subi l'épreuve écrite unique, qui portait sur le sujet suivant:

1° *De l'Hygrométrie.*

2° *Actions chimiques des courants et Piles à deux liquides.*

M. Lenoble a traité les deux questions de manière satisfaisante; la première l'a été moins bien par M. Rocher. Le Jury propose d'attribuer le 1er prix Buignet à M. Lenoble et le 2e à M. Rocher.

PRIX DES TRAVAUX PRATIQUES

PREMIÈRE ANNÉE

CHIMIE

Vingt candidats, désignés par leurs notes, ont pris part au concours, qui comprenait deux épreuves :

1° Préparation du Perchlorure d'antimoine.

2° Analyse qualitative d'un mélange de : Bichromate de potasse, Azotate de cuivre, Azotate de nickel.

Le Jury a accordé deux *médailles d'argent* à MM. Guély (218 points), Texier (202 points), et des *mentions honorables* à MM. Goret, Lecoq (Louis), et Piedallu, avec 199, 185 et 184 points respectivement.

DEUXIÈME ANNÉE

PHYSIQUE

Sur vingt-sept élèves autorisés à concourir, huit seulement se sont présentés. Après une épreuve éliminatoire sur le sujet suivant :

Détermination de la pression barométrique,

Quatre élèves ont pris part à l'épreuve définitive dont le sujet était :

Détermination de la densité d'une substance soluble dans l'eau (sucre candi).

Un des quatre candidats n'a pas remis de copie, un autre a trouvé des résultats peu exacts.

Le Jury propose d'accorder *deux médailles* aux deux autres concurrents, MM. Lacrotte et Lenoble, que leurs épreuves aussi bien que leurs notes de l'année ne permettent pas de différencier,

DEUXIÈME ET TROISIÈME ANNÉE

CHIMIE ANALYTIQUE

Sur dix-neuf candidats désignés par leurs notes, dix se sont présentés à l'épreuve pratique, qui comprenait :

1° *L'essai d'un manganèse.*

2° *L'analyse qualitative d'un mélange de : Phosphate de magnésie, Oxalate de chaux, Acide azotique.*

Le Jury accorde : une *première médaille d'argent* à M. Lafaix (220 points), une *deuxième médaille d'argent* à M. Cothereau (219 points), et des *mentions honorables* à MM. Proust (217 points), Duteyeulle (215 points), et Couronnet (212 points 6).

TROISIÈME ANNÉE

MICROGRAPHIE

Quinze candidats sur vingt ont pris part aux épreuves du concours, qui comprenaient :

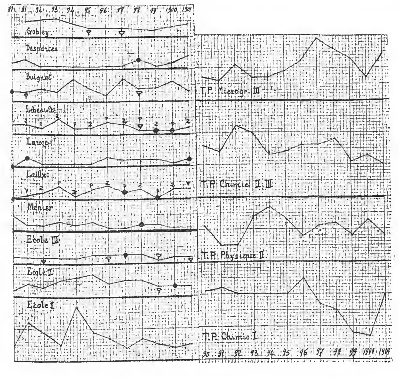
1° *Détermination d'une tige de Lauracée.*

2° *Recherche du bacille de la Tuberculose.*

Le concours a été très satisfaisant et les premières places chaudement disputées. Le Jury accorde ; une *première médaille* à M. Lefèvre (170 points), une *deuxième médaille* à M. Mahieu (165 points 5), et des *mentions honorables* à MM. Barbié, Brouant, Rossignol, Mennechet, avec 162,5, 159, 148 et 141,5 points respectivement.

Il n'est guère possible de tirer de ces résultats quelques enseignements sans la comparaison classique avec ceux des années précédentes. J'ai pensé qu'il vous serait plus aisé d'en apprécier l'ensemble en groupant sous forme de graphiques les nombres des concurrents effectifs qui, depuis 1890, ont

pris part à toutes les épreuves des divers prix. J'ai indiqué en outre par des signes particuliers les dates où ces prix n'avaient pas été décernés ou l'avaient été partiellement.



Les variations de nombre des candidats aux prix de travaux pratiques sont assez déconcertantes. Il semble cependant que pour les prix de chimie analytique et de physique, ce nombre soit en lente décroissance, mais ce n'est là probablement qu'une indication passagère, car en 1re année, et aussi en 3e année (Micrographie), les courbes se sont relevées cette année de façon très heureuse, après une période de fléchissement inquiétante. Les causes de ces variations échappent en grande partie à l'analyse, mais je crois que l'influence personnelle de

MM. les Chefs de travaux et Préparateurs est loin d'être négligeable, et peut s'exercer très utilement à maintenir et à augmenter cette émulation entre élèves ou laboratoires.

Vous saisirez immédiatement, sur le graphique, la décroissance rapide et si fâcheuse des prix de l'École de la 1re à la 3e année, décroissance que chacun de ces rapports vous signale et qu'aggrave encore la proportion trop grande de demi ou de non-récompenses. On pourrait invoquer, pour expliquer cette abstention, la présence des derniers examens, la préoccupation d'une situation prochaine à créer, mais, outre que ces raisons n'éclairent point la décroissance déjà très marquée en 2e année, elles sont en contradiction avec la faveur que rencontrent les prix de travaux pratiques, s'adressant pourtant à la même catégorie de candidats.

En réalité, les concurrents à ces deux ordres de concours n'ont rien de commun. Sur dix-huit lauréats des prix de l'École (3e année), deux seulement ont obtenu aussi des Prix de travaux pratiques, et il est curieux de voir la même séparation, bien que moins accusée, en 2e année, où la proportion précédente devient 21 et 4.

Les analogies sont beaucoup plus grandes entre les Prix de l'École et les Prix de fondation : huit lauréats sur dix-huit (depuis 1890) ont à la fois remporté ces deux sortes de prix, et des causes semblables doivent par suite éloigner les élèves des uns et des autres.

J'ai relevé à ce sujet les chiffres suivants : depuis 1891 jusqu'en 1901 (ces deux dates incluses), le nombre total des prix décernés réellement a été de deux cent trente-trois, pour lesquels on relève seulement cent cinquante noms. Je n'ai pas fait entrer en ligne de compte les mentions honorables, qui eussent d'ailleurs parlé dans le même sens, mais ces chiffres sont bien plus éloquents encore si l'on considère que sur dix-huit lauréats des Prix de l'École (3e année), quatre seulement n'ont pas remporté d'autres récompenses, les quatorze restants

ont obtenu à eux seuls cinquante-sept prix pendant leur scolarité. La conclusion se tire d'elle-même : lorsqu'un de ces concurrents est apparu dans un concours, la seule pensée de le rencontrer a fait le vide autour de lui.

Abstraction faite d'une masse encore trop grande, qui ne voit dans son passage à l'École que des ennemis immédiats, je veux parler des examens probatoires, et dont rien ne saurait exciter la profonde « incuriosité », il existe cependant parmi les élèves d'excellents éléments, mais ils restent trop souvent inutilisés par leur manque d'initiative, leur timidité et leur défiance d'eux-mêmes. Le moindre appui les encourage, témoin leurs groupements temporaires pour la préparation des examens, mais ce sont eux aussi que la crainte illusoire des concurrents disperse et que l'isolement rend timides.

C'est en pensant à cette catégorie d'élèves que je demanderai à l'Assemblée, pour les différents concours de prix, davantage encore de sanction et de publicité. Mon honorable collègue, M. Berthelot, dans son rapport de 1899, avait déjà excellemment formulé cette conclusion, sur laquelle je ne puis qu'insister. Davantage de sanction, en tenant compte aux concurrents non favorisés, pour les examens futurs, de leur participation au concours, à condition qu'elle soit effective et ne se borne pas à une platonique présence. Une publicité plus grande aussi, et surtout plus individuelle. Elle pourrait être faite par plusieurs voies : celle des laboratoires de travaux pratiques, qui pourraient être intéressés à préparer un maximum d'élèves et à leur rappeler l'existence des concours, celle des interrogations trimestrielles, qui ne sont probablement pas étrangères au relèvement constaté cette année pour certains prix (travaux pratiques de 1re et 3e année, prix Desportes), celle, enfin, des laboratoires de recherches, des cours et des conférences, un conseil étant d'autant plus prisé qu'il vient de plus haut.

Un dernier point sur lequel je me permettrai d'attirer

l'attention de votre Assemblée est relatif aux prix de fondation ne comportant pas de recherches personnelles. Parmi eux, les prix LEBEAULT, LAILLET, BUIGNET, ne comportent guère qu'une composition écrite comme épreuve sérieuse. Il semble en vérité que le peu d'empressement à les disputer vienne de ce que ce programme, par trop simple, n'intéresse pas les candidats. Si les règlements de ces concours présentaient quelque élasticité, j'estimerais préférable de proposer à la place une question choisie d'avance, bien limitée, sur laquelle les candidats pourraient à la rigueur faire des recherches originales, mais qu'on leur demanderait simplement de bien posséder, en prenant connaissance des travaux publiés sur le sujet. Le nombre des concurrents n'en serait pas réduit, car un semblable travail, annoncé longtemps à l'avance, met forcément en contact maîtres et élèves et peut être recommandé de façon plus pressante. Les avantages en sont évidents : ce premier et facile essai habituerait aux recherches bibliographiques, que beaucoup ne soupçonnent pas et qui rebutent si facilement, en second lieu il resterait de l'effort de chaque candidat un travail souvent utilisable pour des recherches plus étendues, qui aurait un cachet personnel et un attrait immédiat.

En terminant ce rapport, je ne me dissimule pas, Messieurs, combien toute tentative d'amélioration des études exige d'efforts, pour un résultat lent à venir et d'abord incertain, mais si minimes et si rares que soient les victoires remportées sur l'indifférence d'esprit de ses futurs éléments, la Pharmacie française peut moins que jamais s'en désintéresser.

NOTICE

SUR LES PRIX DE FONDATION

INSTITUÉS

PRÈS L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Prix Menier

(*600 francs et une médaille d'argent.*)

Par une lettre en date du 4 novembre 1859, M. Menier, pharmacien-droguiste à Paris, offrait à l'École supérieure de Pharmacie un coupon de rente de 500 francs pour la fondation d'un prix spécial de matière médicale, à décerner annuellement sous son nom.

Un décret du 17 décembre 1859 autorisa l'École de Pharmacie à accepter cette fondation.

L'article 2 stipulait que lorsque le prix ne serait pas attribué, les arrérages de la rente seraient capitalisés pour augmenter la valeur des prix à décerner les années suivantes.

En outre, un arrêté ministériel en date du 18 février 1866 autorisait l'École à décerner au lauréat du *prix Menier* une médaille d'argent dont la valeur serait également prélevée sur les arrérages de la rente.

Par suite de ces dispositions et en vertu d'une décision ministérielle du 27 octobre 1866, la valeur annuelle du *prix Menier* a été portée à 600 francs, plus une médaille d'argent.

Sont admis à concourir, en vue de l'obtention du dit prix, les élèves ayant pris au moins quatre inscriptions dans une École supérieure de Pharmacie ou six dans une École préparatoire, et les élèves en pharmacie justifiant au moins de deux années de stage régulier soit dans les pharmacies civiles, soit dans les hôpitaux civils, militaires ou de la marine.

Le programme du concours comporte trois épreuves, parmi lesquelles une dissertation écrite en français ou un mémoire sur un sujet d'histoire naturelle médicale donné chaque année par l'École. Ce mémoire doit être remis au secrétariat le 18 juin au plus tard.

Le sujet de dissertation choisi par l'École pour l'année 1902 est le suivant : « *Les Jaborandis et leurs succédanés.* »

Prix Laillet

(500 francs.)

Aux termes de son testament en date du 4 mars 1866, M. Laillet (Frédéric-Edmée), ancien pharmacien à Paris, léguait à l'École supérieure de Pharmacie de Paris une somme de 20.000 francs pour la fondation de deux prix annuels d'une valeur de 500 francs.

Par décret du 20 avril 1876, le Ministre de l'Instruction publique était autorisé à accepter ce legs au nom de l'État.

Toutefois, en suite d'un jugement rendu par le tribunal de Pithiviers, le 7 janvier 1881, le montant du dit legs s'est trouvé réduit à la somme de 14.278 fr. 50.

La rente, qui ne dépassait pas 500 francs, fut appliquée, par arrêté du 24 mars 1882, à l'institution d'un prix annuel de même valeur qui, sous la dénomination de son fondateur, devait être affecté alternativement à la Pharmacie et à la Zoologie.

Le règlement qui détermine la nature des épreuves admet

les seuls élèves de 3e année à concourir en vue de l'obtention du *prix Laillet*. Le concours est ouvert au mois de juin.

Les candidats se font inscrire du 15 au 18 juin.

Prix Laroze

(500 francs.)

Par un testament olographe du 20 avril 1868, M. Paul Laroze, ancien pharmacien, décédé à Paris le 27 février 1871, a légué à l'École supérieure de Pharmacie de Paris une somme de 10.000 francs pour la fondation d'un prix annuel de 500 francs, à décerner, sous son nom, au meilleur mémoire écrit en français, imprimé ou manuscrit, sur l'analyse qualitative ou quantitative, pour tâcher de prévenir les erreurs dans les rapports ou analyses chimiques.

Un décret en date du 31 janvier 1874 a autorisé l'acceptation du legs. L'Assemblée des professeurs de l'École, aux termes d'un arrêté en date du 1er mai 1874, désigne chaque année la branche de la science dans laquelle les concurrents, qui devront être reçus pharmaciens de 1re et de 2e classe, ou élèves inscrits dans une école supérieure de pharmacie de France, choisiront leur sujet.

Les mémoires doivent être déposés au secrétariat du 15 au 18 juin, au moment de l'inscription des candidats.

Prix Gobley

(biennal, 2.000 francs.)

M. Gobley, membre de l'Académie de médecine, ancien agrégé de l'École supérieure de Pharmacie de Paris, décédé le 1er septembre 1876, léguait à la dite École, par un testament olographe en date du 28 novembre 1872, une rente annuelle et perpétuelle de 1.000 francs en 3 p. 100, exempte de tous

frais, destinée à fonder, près cet établissement, un prix de 2.000 francs qui serait décerné, tous les deux ans, à l'auteur du meilleur travail soit sur un sujet proposé par l'École, soit sur un sujet quelconque se rattachant aux sciences pharmacologiques.

L'acceptation de cette fondation fut autorisée par décret du 26 juin 1877.

Les mémoires doivent être déposés au secrétariat au moment de l'inscription des candidats, du 15 au 18 juin.

Le *prix Gobley* sera décerné en 1903.

L'École a proposé le sujet suivant : « *Étude d'un alcaloïde employé en pharmacie.* »

Prix Lebeault

(500 francs.)

Par testament olographe, en date du 22 octobre 1874, M. Lebeault (Joseph), pharmacien à Paris, décédé le 20 juin 1875, léguait à l'École supérieure de Pharmacie de Paris une somme de 10.000 francs, dont l'acceptation au nom de l'État fut autorisée par un décret du 8 février 1878, au profit de cet établissement.

Le décret stipulait que la dite somme serait placée en rente 3 p. 100 sur l'État et les arrérages affectés à la fondation d'un prix annuel (dont la valeur fut ultérieurement fixée à 500 francs par arrêté en date du 18 juillet 1877) qui serait décerné aux élèves de la dite École, à la suite d'un concours portant alternativement sur la Pharmacie et sur la Zoologie médicale.

Le concours a lieu tous les ans au mois de juin. Sont admis à y prendre part, dans les conditions déterminées par un règlement spécial, les élèves de la 2e année pour la Pharmacie, les élèves de la 3e année pour la Zoologie.

Les candidats doivent se faire inscrire du 15 au 18 juin.

Prix Desportes

(*558 francs.*)

M. Desportes (Eugène-Henri), membre de l'Académie de médecine, par un acte notarié en date du 2 décembre 1874, avait fait don à l'École supérieure de Pharmacie de Paris d'un titre de rente de 700 francs (1) pour la fondation d'un prix annuel de pareille somme, à décerner, après concours, à un élève de cet établissement.

L'acceptation de cette libéralité par le Ministre de l'Instruction publique, au nom de l'État, fut autorisée par un décret du 22 janvier 1875.

En outre, un arrêté en date du 14 juillet 1875, portant règlement du concours, disposait que le *prix Desportes*, consistant en une somme de 700 francs, qui pourrait être augmentée du montant des arrérages provenant de la valeur des prix non distribués antérieurement, serait décerné à l'élève « qui se serait le plus distingué dans les travaux pratiques de micrographie, dans les études de botanique générale, anatomie, organographie et physiologie et dans les connaissances des plantes ».

Tous les élèves appelés à suivre, pendant l'année scolaire, les travaux pratiques de micrographie sont admis à prendre part au concours, ouvert à partir du 20 juin.

Ils se font inscrire du 15 au 18 juin.

Prix Henri Buignet

(*1er prix: 600 francs; 2e prix: 400 francs.*)

Par un acte notarié du 19 mai 1877, Mme Hallais (Amélie-Louise), veuve de M. Henri Buignet, en son vivant professeur de physique à l'École supérieure de Pharmacie de

(1) Par suite des conversions successives de la rente 5 p. 100 sur l'État français, la valeur du *Prix Desportes* a été réduite, à partir de 1895, à un produit annuel de 558 francs, somme qui est attribuée au lauréat.

Paris, faisait donation à la dite École d'un titre de 1.000 francs de rente 3 p. 100 sur l'État français pour la fondation de deux prix annuels de Physique, l'un de 600 francs, l'autre de 400 francs, à décerner, après concours, à deux élèves de cet établissement, sous le titre *Prix Henri Buignet*.

Un décret en date du 18 juillet 1877 autorisa le Ministre de l'Instruction publique à accepter cette donation.

Les élèves qui ont suivi avec assiduité les manipulations de physique de l'année sont seuls admis à prendre part au concours, qui a lieu au mois de juin.

Les candidats se font inscrire du 15 au 18 juin.

Prix Flon

(*565 francs.*)

Par un testament olographe, en date du 20 août 1846, M. Flon (Pierre-François-Henri), ancien pharmacien, décédé à Paris le 5 juillet 1851, avait légué à l'École de Pharmacie la nue-propriété d'une somme de 16.000 francs, pour fonder, sous son nom, un prix annuel et perpétuel en faveur du « meilleur mémoire sur une question de Chimie ou de Physique appliquée aux arts et à l'industrie, alternativement ».

Par décret du 8 juin 1854, délibéré en Conseil d'État, le Directeur de l'École de Pharmacie était autorisé à accepter le dit legs, mais jusqu'à concurrence d'une somme de 13.000 francs seulement, laquelle, en tenant compte des recouvrements effectués à ce jour, produit un revenu annuel de 565 francs, qui constitue la valeur du prix attribué au lauréat.

Aux termes du règlement du concours, sont admis à y prendre part les pharmaciens et les étudiants en pharmacie en cours de scolarité.

La question à traiter par les candidats, arrêtée par le Conseil de l'École, est publiée annuellement pour chacune des spécialités de la science désignées par le fondateur.

Le concours a lieu à partir du 20 juin.

Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat et déposer leur mémoire au moment de leur inscription, soit du 15 au 18 juin.

Le sujet choisi par l'École pour 1902 est le suivant : « *Méthode nouvelle et avantageuse de production des composés chimiques usités comme médicaments* ».





MELUN. IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE. — PH. 115 R





